



Madame Lydie POLFER
Bourgmestre de la Ville de Luxembourg
Hôtel de Ville
Place Guillaume II
L-2090 Luxembourg

Luxembourg, le 28 novembre 2023

Concerne: Question au collège échevinal : Méi Natur an eise Schoulhäff

Madame la Bourgmestre,

Fin octobre, le ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable a publié un appel à projet intitulé « Méi Natur an eise Schoulhäff ». Cet appel à projets entend encourager la mise en place de mesures de verdissement à l'intérieur des cours d'écoles en les réaménageant. L'objectif est de déminéraliser les surfaces scellées existantes afin de les remplacer par des surfaces enherbées, la plantation d'arbres ou d'arbustes et de lutter ainsi contre les événements climatiques extrêmes tels que les sécheresses, les canicules et les inondations. En fonction de la qualité du projet soumis lors d'un concours, jusqu'à 90% des coûts pourront être subventionnés par le Fonds énergie et climat.

En application de l'article 9 du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal, je souhaite soumettre les questions suivantes au Collège échevinal :

- Le Collège échevinal prévoit-il donner suite à cet appel ? Si oui, quelles seront les écoles concernées ? Si non, quel en est la raison ?
- En référence au plan pluriannuel de la rénovation des cours d'écoles et des terrains de jeux, le Collège échevinal peut-il donner des informations plus précises sur les projets de rénovations des cours de récréation prévues en 2024 et 2025 ? Quelles rénovations sont prévues dans le cahier de charge ?
L'adaptation à la crise climatique ainsi que l'approche participative feront-elles parties de ces projets ?

En vous remerciant d'avance, veuillez agréer, Madame la Bourgmestre, l'expression de mes sentiments respectueux,



Christa Brömmel
Conseillère communale déi gréng